* » ACTUALITÉS » ÉDUCATION

«C'est épouvantable»: des élèves immigrants privés de francisation et de soutien linguistique

Les assouplissements annoncés par la ministre LeBel concernant les plafonds d'embauches imposés au réseau scolaire se font toujours attendre



Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.

Publicité



DAPHNÉE DION-VIENS

Mercredi, 15 octobre 2025 19:00 MISE À JOUR Mercredi, 15 octobre 2025 19:00

Des élèves immigrants sont privés de francisation ou de soutien linguistique cet automne en raison de la pénurie d'enseignants et des restrictions imposées par Québec, alors que les assouplissements annoncés par la ministre LeBel se font toujours attendre.

«C'est épouvantable», laisse tomber Monique Brassard, présidente du syndicat qui représente les enseignants au Centre de services scolaire (CSS) de Charlevoix. Dans ce CSS, les services de francisation ont diminué même si le nombre d'élèves qui en ont besoin continue d'augmenter.

Le nombre de contrats en francisation est passé de neuf l'an dernier à six cette année, selon les chiffres obtenus par le syndicat. Il n'y a qu'un seul contrat à temps plein cette année, alors qu'il y en avait cinq l'an dernier.

«Les enfants ont moins de services, c'est très lourd pour les enseignants titulaires et pour les autres élèves par la bande, ajoute M^{me} Brassard. Si nos nouveaux arrivants ont moins de services, c'est tout le monde qui paye».

Au CSS de Charlevoix, on explique les dépenses liées aux services de francisation ont excédé les montants accordés par Québec au cours des dernières années, ce qui a engendré une "restructuration" cette année. Malgré ces ajustements, le budget alloué n'est toujours pas entièrement respecté, précise-t-on.

Des services qui n'ont pas débuté

Dans les Laurentides, au centre de services scolaire du même nom, les services de soutien à l'apprentissage du français n'ont toujours pas démarré dans plusieurs écoles, indique le syndicat local qui représente les enseignants.

«Ces élèves ont chacun une histoire de vie différente, certains d'entre eux beaucoup plus difficile que d'autres et ils ont besoin qu'on prenne soin d'eux dès leur arrivée. Pour nous, c'est tout simplement inconcevable», laisse tomber sa présidente, Annie Domingue.

Moins de soutien linguistique

Dans la métropole, une vingtaine de postes d'enseignants en soutien linguistique sont vacants présentement au Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).

Le soutien linguistique permet d'offrir des services aux élèves immigrants lorsqu'ils sont intégrés dans des classes ordinaires après un passage d'une année ou deux en classe d'accueil. Publicité

Publicité

Ces postes n'ont pas trouvé preneur lors d'un premier affichage en juin, mais contrairement aux années antérieures, ils n'ont pas été réaffichés par la suite, indique l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.

«Les élèves ont encore des choses à consolider après la classe d'accueil, c'est vraiment un service essentiel. Il y a une perte réelle de services», affirme sa présidente, Catherine Beauvais-St-Pierre.

Au CSSDM, on affirme devoir «prioriser le comblement des postes d'enseignants en classe afin d'assurer la continuité des services éducatifs pour tous les élèves» dans «le contexte actuel de pénurie.

Des enjeux sont aussi rapportés dans des écoles de Québec et de la Rive-Sud de Montréal, où des directions d'école n'arrivent pas à offrir de services en francisation en raison de la pénurie ou à cause du plafond d'embauches fixé par Québec, indique André Bernier, président de l'Association québécoise du personnel de direction d'école.

Des assouplissements à venir «en temps et lieu»

Les assouplissements annoncés par la ministre de l'Éducation, Sonia LeBel, au début octobre se font d'ailleurs toujours attendre.

À son cabinet, on affirme travailler «activement à déployer une solution» concernant le plafond d'embauche fixé pour chaque centre de services scolaire qui sera communiquée «en temps et lieu» aux directions générales.

«Nous leur rappelons toutefois que deux paramètres incontournables doivent demeurer prioritaires dans leur gestion, soit le respect des budgets et la préservation des services directs aux élèves», indique-t-on dans une déclaration écrite. Publicité